

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 35

N°100

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

---

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et  
Commande Publique/Commande Publique**

**OBJET : Accord-cadre d'entretien et de maintenance des ascenseurs et monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2020 à 2023.  
Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-17 et L.2122-18, L.2122-21 et L.2122-23 ;

Vu les articles L2124-1, L2124-2 et L2125-1-1° et R2162-13 du Code de la commande publique ;

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu le budget communal ;

Considérant que le marché relatif à l'entretien et la maintenance des ascenseurs et monte-charges dans les différents bâtiments communaux actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2019 ;

Considérant qu'il y a lieu en conséquence de lancer une nouvelle procédure sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande pour satisfaire les besoins pour les quatre années à venir.

Adoption à l'unanimité par 45 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet d'accord-cadre à bons de commande relatif à l'entretien et la maintenance des ascenseurs et monte-charge dans les différents bâtiments communaux, passé sur appel d'offres ouvert pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2020 renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum, par périodes successives d'une année.

**DIT** que ce marché global, passé à prix mixtes, intègre une partie à prix forfaitaire pour la maintenance préventive réglementaire, la part du marché concernant la maintenance corrective, traitée à prix unitaires fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique :

- Seuil minimum : 30 000 € HT    Seuil maximum : 150 000€ HT

**AUTORISE** la Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer l'accord-cadre avec l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 10/07/19  
Publié le : 10/07/19  
Certifié exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

